

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 25 (1880)
Heft: 4

Artikel: Des fortifications en Suisse. Part II
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-335321>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 4

Lausanne, le 15 février 1880.

XXV^e Année.

SOMMAIRE. — **Des fortifications en Suisse**, II, p. 81. — **Bibliographie** : *Aperçu de la Géographie militaire en Suisse*, par le capitaine Hue. — *Géographie militaire: grandes Alpes, Suisse et Italie*, p. 90. — **Nominations et promotions**, p. 92. — **Nouvelles et chronique**, p. 94. — **Avis**, p. 96.

DES FORTIFICATIONS EN SUISSE

II

Après avoir, dans notre dernier numéro, émis quelques vœux et recommandations en faveur d'un dispositif rationnel de fortifications suisses, pour nous-mêmes et non pour calmer les inquiétudes feintes ou réelles de nos voisins, dispositif qui devrait commencer par la création d'une grande base centrale d'opérations, nous avons ajouté que nous dirions aussi quelques mots des desiderata du jour, bien qu'ils ne soient, dans les nôtres, qu'au rang d'accessoires secondaires. C'est ce que nous allons faire aujourd'hui.

On sait que la discussion maintenant ouverte en Suisse, ainsi que dans une portion de la presse européenne, est née du fait que les ouvrages de fortification considérables entrepris par la France sur son front de l'Est et autour de Paris, après la guerre de 1870, sont à peu près terminés. Les places perdues de l'Alsace et de la Lorraine, Strasbourg, Neuf-Brisach, Metz, Bitche et autres moins importantes, sont remplacées par d'immenses développements donnés à Besançon, à Belfort, à Montbéliard et à toute la frontière du Jura, ainsi qu'à Langres, Toul, Verdun, reliées entr'elles et à Epinal, nouvelle forteresse de cette région, par de nombreux forts et redoutes intermédiaires.

De leur côté les Allemands ont agrandi et complété Strasbourg et Metz; mais loin de construire de nouvelles places, ils ont déclassé plusieurs anciennes, notamment Landau, Marsal, Lichtenberg, Lützelstein, Pfalzburg, Schlettstadt.

Néanmoins une portion de la presse allemande a cru devoir conseiller à la Suisse de fortifier sa frontière de l'ouest, et maints officiers suisses, nous du nombre, n'ont pu s'empêcher de reconnaître que, pour être intéressé et partial, le conseil avait du bon et qu'il pouvait être suivi, moyennant qu'il fût ramené à de justes données et embrassât non-seulement la frontière de l'ouest, mais aussi les autres frontières et l'ensemble de notre territoire d'après nos propres vues sur sa défense. Et comme les ouvrages à créer ne pourraient se faire en un jour et comporteraient nécessairement plusieurs séries, nous désirons, pour ce qui nous concerne, que si des nécessités diplomatiques ou une certaine émotion populaire en Suisse nous conduisent à inaugurer notre œuvre de fortification par la frontière, et par la frontière de l'ouest, au lieu de la commencer par le centre, comme ce serait raisonnable, nous désirons, disons-nous, qu'on s'applique à cette tâche première sans jamais perdre

de vue la suite nécessaire qu'elle comporte et en gaspillant le moins possible d'argent, le nerf de la guerre, de matériel et de personnel disponibles.

Notons tout d'abord que les grands projets attribués à la France d'une attaque contre l'Allemagne par la Suisse ne reposent, pour le moment du moins, sur aucune donnée sérieuse, ni vraisemblable, ni même sensée.

Par exemple, il a paru dans la *Badische Zeitung* une espèce de communiqué officieux dont les passages saillants, reproduits-ci dessous, méritent d'être discutés :

« Si nous considérons les Suisses comme formant l'aile gauche de l'armée allemande faisant front à l'occident, si nous leur recommandons la prudence, si nous joignons notre voix à celle des citoyens suisses qui insistent pour fortifier la frontière de l'ouest, tout cela procède de notre intérêt pour ce qui touche au bonheur et au malheur de nos voisins, d'origine germanique pour la plupart, et de notre vif désir de maintenir intacte leur indépendance. Car nous considérons la neutralité suisse comme une nécessité, même comme un bienfait politique. Mais nous voyons un sérieux danger pour cette neutralité dans le fait que les Suisses pourraient n'être pas en état de la faire respecter, et malheureusement nous ne pouvons, en appréciant la capacité militaire de la Suisse, porter un jugement plus favorable que celui que nous avons exprimé il y a deux ans. L'examen des manœuvres des troupes fédérales en 1879, ne nous permet pas, à notre regret, de donner un meilleur témoignage à la manière dont s'acquittent de leur charge les sous-officiers et même les officiers d'un grade supérieur.

« Ainsi la situation reste la même, et par conséquent aussi la nécessité inéluctable de fortifier la frontière du Jura, la nécessité d'établir un ou plusieurs camps retranchés aux abords de la région montagneuse.

« Il faut vraiment un calme d'esprit remarquable pour ajourner l'emploi d'un moyen d'augmenter sa puissance aussi simple et naturel que la fortification des frontières, étant données d'une part une faiblesse militaire qu'un civil même doit reconnaître, d'autre part les dispositions de la France et les préparatifs qu'elle fait ouvertement pour attaquer l'Allemagne en passant par la Suisse.

« Dans l'éventualité d'une nouvelle guerre entre l'Allemagne et la France, cette dernière pourrait être tentée de traverser un territoire neutre pour nous attaquer en flanc, ou nous prendre à revers. Or le territoire neutre que l'armée française emprunterait ne serait pas la Belgique, comme beaucoup le pensent, mais la Suisse. Car la France y réfléchira à deux fois avant de se porter sur la Belgique, en considération de la puissance qui fait de l'intégrité de ce pays un des objets de sa politique internationale. Il y a moins de dangers à attaquer la Suisse. Ainsi de fortes raisons politiques engageront la France à choisir cette seconde route.

« En outre, des raisons stratégiques, qu'il serait trop long d'exposer ici, nous confirment dans notre manière de voir. Nous ferons seulement observer, en passant, que, en un cas donné, nous pour-

rions sans difficulté transformer la défensive en offensive, et qu'il nous serait alors bien plus facile de jeter de grandes masses du côté de la Belgique que d'empêcher de pénétrer en Suisse une armée française protégée par Belfort, Besançon et la ligne de forts qui, à l'est, menacent la Suisse.

« Aussi, tout en souhaitant cordialement que le decennium dans lequel nous entrons apporte paix et bien-être, nous devons nous garantir contre les événements qui pourraient mettre à néant nos vœux et nos espérances. Et, comme les bons amis échangent leurs vœux au commencement de l'année, nous souhaitons à nos braves voisins entre le Rhin et le lac de Genève qu'ils acquièrent, en fortifiant cette année leur frontière menacée à l'ouest, le sentiment d'une sécurité plus grande, d'une puissance militaire plus forte, et que leurs cœurs soient délivrés des soucis patriotiques de ces dernières années. Nous souhaitons qu'ils n'aient jamais à prononcer ce mot plein d'angoisses : Trop tard ! »

A cette appréciation de l'armée suisse nous prendrons la liberté d'en opposer une autre que le rédacteur badois ne récusera sans doute pas. Dans le mémoire du maréchal de Moltke, rédigé en prévision de la guerre de France, l'éminent chef d'état-major prussien s'exprimait comme suit :

« La neutralité de la Belgique, du Luxembourg et de la Suisse limite le théâtre des opérations à l'espace compris entre Luxembourg et Bâle. Si, passant outre à la neutralité de l'un de ces Etats, la France pénètre en Belgique, son armée s'affaiblira considérablement par les détachements laissés à Anvers. De la Moselle, on peut, plus facilement encore que de Cologne, s'opposer à la continuation de son mouvement au-delà de la Meuse, car nous forçons l'ennemi à faire front vers le sud et à recevoir une bataille décisive, alors que toutes ses communications sont menacées. La distance étant plus grande de Bruxelles à Cologne que de cette dernière ville à Mayence, Kaiserslautern ou Trèves, dans ce cas aussi, nous apparaîtrons encore en temps utile en avant de notre Rhin inférieur.

» La violation de la neutralité suisse soulèverait pour la France des difficultés non moins sérieuses, car elle y trouverait une milice nombreuse et bien organisée. »

Depuis que Moltke appréciait en ces termes favorables les milices suisses, notre armée s'est encore renforcée d'organisation, de matériel, de voies ferrées, de ressources de guerre de divers genres, si bien qu'une armée belliciste étrangère qui croirait pouvoir traverser notre territoire plutôt que celui de l'ennemi pour simplifier sa besogne, abréger son parcours et tourner des obstacles, s'exposerait à de graves déceptions et risquerait fort de prendre le chemin le plus long, alors même qu'il serait le plus court géographiquement.

Dans le cas particulier évoqué, le chemin géographique le plus court ne serait d'ailleurs pas au travers de la Suisse.

A supposer que la France voulût envahir l'Empire allemand, ce qui n'est rien moins que démontré dans les circonstances présentes,

à supposer qu'on doive tenir pour offensifs les nombreux ouvrages, très défensifs, selon nous, dont elle a couvert sa frontière de l'Est et du Nord-Est, cette invasion serait certes bien plus aisée et profitable par la zone de la frontière Alsace-Lorraine, menant directement, à chaque étape, sur des objectifs importants au point de vue militaire et politique, sur le terrain légendaire de la revanche, que par la Suisse, hérissée de défilés faciles à barrer et de deux fortes lignes de défense, le Jura et le Rhin. Ces obstacles devraient être franchis préalablement et en combattant pour n'arriver ensuite que dans la Forêt-Noire et sur l'extrémité de l'Allemagne méridionale, région aussi difficile qu'insignifiante.

Ces parages purent avoir une valeur toute différente de 1796 à 1805 : il s'agissait pour la France de séparer l'Autriche, puissance allemande du sud, de ses alliés allemands du sud, tout en se tenant à portée de la surveiller en Lombardie et de l'observer dans le Tyrol. Depuis lors la situation a changé totalement ; l'Allemagne s'est modifiée. Son centre s'est déplacé de Vienne à Berlin. Sa force vitale n'est pas sur le Haut-Rhin et le Danube, elle est dans le Nord. Une attaque française contre les Etats allemands méridионаux n'aboutirait, en cas de réussite, qu'à faire replier leurs forces sur leurs appuis naturels du Mein et d'au-delà au lieu de les en couper, à ajourner et compliquer toute décision au lieu de la précipiter. En arrivant, comme à souhait, jusque devant Ulm par Schaffhouse, les Français n'ébrécheraient que légèrement la puissance militaire actuelle de l'Empire allemand, et il leur faudrait, pour cela, au moins trois à quatre semaines de marche tambour battant, c'est-à-dire la moitié plus de temps que n'en mettrait l'Allemagne à leur opposer, sur ce point, une armée suffisante, et sur d'autres points, notamment entre Metz et Paris, des représailles bien autrement graves.

Si, en outre, dans cette hypothèse, on veut bien peser la résistance que feraient les milices suisses à l'invasion française, on voit que celle-ci n'aurait guère de chances d'opérer à titre de surprise. Ce ne serait plus qu'une lente et coûteuse diversion, pendant laquelle deux ou trois chocs décisifs de grandes masses se produiraient infailliblement aux environs de Metz ou de Paris. Il va de soi que, selon nous, les nouveaux ouvrages français de l'Est n'arrêteraient pas mieux les armées allemandes de Metz et Strasbourg, que ces places et leurs compléments n'arrêtèrent la marche des Prussiens en 1870. Le nombre, la bravoure et la tactique triomphent toujours des murailles de la Chine, au moyen du blocus, du détour ou de l'assaut.

Il s'en suit qu'une opération française contre l'Allemagne par la Suisse aurait un tel caractère d'extravagance, dans les circonstances présentes, qu'on ne saurait la prendre au sérieux.

Toutefois, la guerre étant un déchaînement de passions, de frayeurs, d'intérêts sordides excluant trop souvent la part de la raison, on se prémunira d'autant mieux contre les déceptions qu'elle comporte qu'on saura s'attendre à tout, même aux éventualités les plus en dehors de la logique.

Puis, si une guerre, entreprise d'abord entre la France et l'empire allemand, devait se généraliser et faire aussi entrer en lice, dans un camp ou dans l'autre, l'Autriche ou l'Italie, ou ces deux grands voisins ensemble, les circonstances seraient si différentes qu'une opération par la Suisse pourrait alors assurer, en certains cas, une supériorité marquée au premier occupant. Mais rien n'établit que celui-ci doive être la France plutôt que d'autres limitrophes, ni qu'en tel cas des fortins jurassiens puissent être d'un grand secours à la Suisse.

Quoiqu'il en soit il n'est pas hors de propos d'examiner en temps utile, c'est-à-dire pendant le calme de la paix et du budget, ce qu'il y aurait à faire d'efficace et de rationnel sur la frontière suisse qu'on croit, à tort ou à droit, plus directement menacée, celle par laquelle Français et Allemands en arriveraient le plus vite aux mains.

Sur cette question une brochure qui vient de paraître à Neuchâtel donne divers renseignements que nous reproduirons avec quelques observations :

« Voyons, dit l'auteur, les variations qu'ont subies nos frontières depuis la guerre franco-allemande.

L'annexion de l'Alsace a augmenté notre frontière allemande de quarante kilomètres, et permettrait, cas échéant, à l'Allemagne de pénétrer chez nous sans avoir à passer le Rhin ; en outre, l'achèvement du réseau ferré allemand a rapproché de nous, si l'on peut s'exprimer ainsi, les deux points stratégiques Engen et Stockach.

Notre frontière autrichienne ne subira une notable modification que si le chemin de fer de l'Alberg se construit.

Du côté de l'Italie, nous n'avons également que des chemins de fer à considérer, et le percement du Gothard rétablira de suite l'équilibre.

Notre frontière O. et S.-O. est en contact avec la France sur près de 250 kilomètres ; des modifications considérables s'y sont produites ; on peut dire que c'est notre frontière la plus variable. Plusieurs nouvelles routes et six nouveaux chemins de fer y ont été construits. Cette frontière est traversée actuellement par quinze routes de première classe et 9 voies ferrées y aboutissent ou y tendent. Ces 9 voies ferrées perpendiculaires à notre frontière partent des deux grandes lignes ferrées parallèles Belfort-Besançon-Lons-le-Saunier-Bourg-Grenoble et Dijon-Lyon-Grenoble. Avant 1870, quatre forts français menaçaient notre frontière ouest ; aujourd'hui, cinq nouveaux forts y sont en construction et plusieurs autres à l'étude. Ces forts et camps retranchés, placés à quelques kilomètres de notre frontière, sont soutenus par les places de premier ordre de Belfort, Besançon, Lyon et Grenoble. Cette question des nouveaux forts français est trop importante pour que nous ne nous y arrêtons pas. Faisons un peu l'histoire de ces forts. Vers 1875, les habitants du district de Porrentruy apprirent un beau matin que l'extrémité Est du Lomont allait être fortifiée et que des études et des commencements de travaux s'y exécutaient. On s'inquiéta ; mais ce n'était que des études ; pourtant, en 1876, on vit les premiers murs sortir de terre, et en 1877, lorsqu'on put apercevoir de Porrentruy les

batteries du Lomont, l'inquiétude devint plus sérieuse et se traduisit dans la presse suisse et étrangère par de nombreux articles. En somme, on prit son parti des forts du Lomont, puisqu'il n'y avait rien d'autre à faire.

A cette époque même, l'état-major suisse connaissait déjà à peu près l'ensemble des projets français sur notre frontière; mais on ne voulut pas y croire; aucune réclamation ne fut faite et la France n'eut pas besoin de passer outre, elle continua l'exécution de ses projets, et notre frontière est menacée aujourd'hui par les ouvrages suivants :

1. Un des forts du Lomont, le principal, situé à deux kilomètres de notre frontière, et qui a coûté en maçonnerie et en terrassements plus de quatre millions.

Ce fort balaye une grande partie du district de Porrentruy et commande toute cette région.

2. Un fort près de Fahy et de Bure sur le Gramont, à quatre kilomètres de la frontière, en construction aujourd'hui, et dont les feux tiendront le reste du district de Porrentruy.

3. Un camp retranché à Morteau, dont deux des ouvrages principaux seront l'un à trois et l'autre à six kilomètres de notre frontière. Un ouvrage détaché, de moindre importance, sera même probablement construit à l'extrême frontière.

4. L'ancien fort du Larmont, détruit par la dynamite, va être remplacé par un ouvrage principal situé à quatre kilomètres de la frontière et par plusieurs ouvrages détachés, dont un presque à l'extrême frontière et dans une position extrêmement périlleuse pour nous. Aujourd'hui les travaux sont commencés; chacun peut voir la route d'accès nouvellement construite et le plan incliné par lequel on élèvera les matériaux de construction.

5. L'ancien fort de Joux, à sept kilomètres de la frontière, en complète transformation, va recevoir un armement moderne avec tour cuirassée, etc., etc.

6. Un fort s'élève près des Hôpitaux, à Saint-Antoine, à six kilomètres de notre frontière; cet ouvrage est évalué à deux millions et demi au minimum.

7. Les forts des Rousses et de l'Ecluse sont agrandis et perfectionnés par plusieurs ouvrages détachés.

Cette énumération, dont l'exactitude peut être vérifiée par chacun, prouve que ce plan de la France qui, nous disait-on en 1877, n'avait rien d'officiel, est au contraire une réalité très désagréable pour nous et que le reste du projet sera sous peu mis à exécution.

Il est donc incontestable que notre frontière O. et S.-O. a subi des modifications considérables dont nous devons prévoir froidement les conséquences, sans nous laisser égarer par aucune considération sentimentale.

..... Si la France ne pensait qu'à la défensive et comptait sur notre neutralité, elle pouvait se dispenser de fortifier encore le Jura à notre extrême frontière, les difficultés du passage du Rhin et notre armée la couvrant suffisamment. Conclusion : les ouvrages français, anciens et nouvellement construits, ont un caractère plus offensif

que défensif, malgré tous les beaux articles de journaux écrits sur cette question.

Ces déductions, que nous tirons de l'examen d'écrits français, sont appuyées par des faits tangibles; ainsi nous savons tous que la compagnie de la ligne Besançon-Morteau, ne pouvant en achever la construction, le gouvernement français l'a rachetée.

Peut-on nous accuser d'avoir trop d'imagination, si nous disons que l'établissement d'une ligne ferrée entre Besançon-Morteau et notre frontière n'est pas le résultat de préoccupations commerciales, et ne serions-nous pas naïfs en n'y attachant qu'une idée militaire purement défensive?...

Nous savons également que, pendant ces dernières années, la région Morteau-La Tourne et la Thielle, a été explorée en tous sens par plusieurs officiers français; serions-nous traités de fantaisiste si nous disions que notre ligne de défense « Vue-des-Alpes-La Tourne » constitue le premier objectif que les Français se proposent d'atteindre, avant que nous y soyons, par leurs forts de Morteau et le chemin de fer dont ils poussent si activement les travaux sans s'inquiéter du raccordement avec le chemin de fer suisse?

Nous pouvons maintenant résumer, au point de vue français, la nouvelle situation créée ces dernières années sur notre frontière O. et S.-O.

Par sa nouvelle organisation militaire, par les nombreuses routes et les neuf lignes ferrées qui aboutissent au Jura et au Léman, et par son système de forteresses, la France a couvert solidement sa frontière jurassienne et savoienne: elle a donc un intérêt beaucoup moindre à la neutralité de la Suisse.

Les traditions, la facilité de traverser le Jura et la Savoie; en cas de malheur les points d'appui solides et nombreux que son armée trouverait dans cette région, ont augmenté considérablement l'intérêt de la France à violer la neutralité suisse dans certaines éventualités.

En tant que l'Allemagne juge que la Suisse peut défendre sa neutralité, elle y a toujours le même intérêt, parce qu'elle couvre la clef de la Bavière, c'est à-dire toute la région Waldshut-Schaffhouse-Constance, par laquelle on peut tourner la Forêt-Noire, ainsi que l'ont prouvé les campagnes de 1796 et de 1800.

Mais si l'Allemagne perd confiance en nos forces, la nouvelle situation de notre frontière ouest l'engagera à relever, en les augmentant, les fortifications d'Huningue; car, par là, elle rendrait les opérations françaises au-delà de la Wiese et de la Wuttach extrêmement périlleuses.

L'Autriche conserve le même intérêt à la neutralité suisse, puisqu'elle lui couvre cent-cinquante kilomètres de frontière.

Quant à l'Italie, l'histoire militaire démontre que la neutralité suisse couvre sa partie la plus sensible vis-à-vis de la France, elle y est donc grandement intéressée; une attaque française venant par la route du Simplon rejette la défense des Italiens derrière le Tessin, pour le moins.

Les modifications de notre frontière ouest sont une menace sérieuse pour l'Italie, et, pour nous, ces modifications sont encore un

plus grand danger. Par l'ensemble des ouvrages français construits, en construction et à l'étude, notre extrême frontière est, si l'on peut s'exprimer ainsi, déneutralisée. Une zone d'une largeur qui varie de trois à sept kilomètres se trouve sous le commandement militaire des ouvrages français; nos communications parallèles à la frontière nous sont enlevées dans cette zone, et celles qui aboutissent à la frontière sont raccourcies de la largeur de cette zone.

Par la combinaison des chemins de fer français et de ces nouvelles forteresses, les crêtes militaires du Jura ne sont plus dans nos mains.

Les garnisons de paix des septième, huitième et quatorzième corps français stationnées dans la région Besançon-Dijon-Lyon pourraient, en quelques heures, se rendre maîtresses de tout le Jura, et supprimer du coup les première et deuxième divisions de notre armée.

Tenir sur les crêtes du Jura quelques heures, problème souvent très important, ne sera plus possible sans contre-fortifications, et notre défense, dans ce cas, est rejetée derrière l'Aar.

Désarmer une armée française à l'extrême frontière ne pourra plus se faire; au contraire, le cas de 1871 se produisant, les Français, sous la protection de leurs forts et par nos routes du Jura, pourraient tranquillement gagner Lyon.

Lorsque tous les projets français sur notre frontière seront terminés, une population suisse de plus de quarante mille âmes sera constamment menacée de la destruction de ses habitations, de ses ateliers et de la ruine de son industrie. Cela, sans l'espoir d'aucune indemnité.

Si nous considérons maintenant les difficultés énormes que les Allemands et les Français ont accumulées ces dernières années, chacun de leur côté, sur le front Belfort-Metz, ne pouvons-nous pas tirer, comme conclusion de la démonstration ci-dessus, que notre pays, dans l'état actuel de nos moyens défensifs, est un champ de bataille naturel pour la future lutte franco-allemande; puisque les Français, bien gardés sur le front Belfort-Metz, trouveraient plus de difficultés à percer le front ennemi qu'à le tourner par la Suisse, et que, d'autre part, les Allemands chercheraient à les prévenir, en vertu du principe militaire qui consiste « à assigner comme premier objectif aux opérations, de rechercher la principale armée ennemie et de l'attaquer là où on la trouvera? »¹.

Si les renseignements donnés plus haut sur les ouvrages français sont exacts, comme nous le croyons, les conclusions qu'en tire l'auteur ne nous semblent pas avoir la même justesse. Il est reconnu de tout le monde, l'état-major prussien y compris², que les nouvelles lignes de fortification françaises ont un caractère défensif bien prononcé, ultra-défensif même, à tel point qu'on pourrait les croire

¹ *La neutralité suisse et les nouveaux forts français*, par un officier d'état-major. Publication de la Société des officiers de Neuchâtel. Librairie Jules Sandoz, Neuchâtel et Genève, 1880. 1 vol. in-8^o de 35 pages.

² Voir entr'autres la brochure *Die Befestigung und Vertheidigung der deutsch-französischen Grenze. Der deutschen Armee dargestellt von einem deutschen Offizier*. Berlin 1879. Mittler et fils, éditeurs. 1 brochure de 38 pages.

dictées par de trop émouvants et récents souvenirs plutôt que par la raison et le sang-froid.

Nous n'avons pas à discuter ici les mérites ou les défauts de ce système de fortification inauguré dès 1831 et refait après 1871. Nous ferons remarquer seulement que ce dernier accentue mieux que précédemment une double direction de défense de la France dès la frontière nord-est au centre du pays, c'est-à-dire une direction principale, de Metz sur le quadruple camp retranché de Paris, et une autre de flanc, sur le grand camp retranché de Lyon. C'est pour assurer celle-ci que les lignes françaises ont dû appuyer leur droite jusqu'à la frontière suisse, tout en se prémunissant, de ce côté, contre une répétition des invasions de 1814 et 1815.

Tout cela et les agrandissements de Belfort, Langres et autres places de l'Est, sont loin de compenser, au point de vue offensif, la perte de Metz, de Strasbourg, de Neuf-Brissach. Et si Belfort et ses environs ont augmenté d'envergure, de même que les ouvrages de Pontarlier, des Rousses et de l'Ecluse, ils ont gardé, tout en suivant les progrès de l'artillerie moderne, le même caractère offensif qu'ils avaient précédemment sans que la Suisse ait cru devoir s'en plaindre ou rivaliser avec eux.

Il est certain que plusieurs forts français du Jura, nouveaux et anciens, battent notre frontière même; mais avec les portées de l'artillerie actuelle, c'est ce qui se rencontre en beaucoup de frontières de divers pays. Une partie du territoire français est sous le feu des nouveaux forts allemands de Metz. Nos canons du Luziensteig et des avancées projetées de St-Maurice lanceraient des projectiles au-delà de la frontière. Avec des pièces de campagne et sans sortir de notre territoire nous pourrions bombarder Constance, tandis que les Badois auraient le même avantage contre Bâle, et les Français contre Genève. Ces résultats accidentels des progrès de la métallurgie et de la balistique peuvent sans doute avoir leurs inconvénients en quelques cas; mais voudrait-t-on s'en préserver au prix d'inconvénients plus durs encore? Déplacera-t-on nos routes et nos grandes cités frontières? Entourera-t-on celles-ci d'une carapace invulnérable? Se préparera-t-on des représailles possibles? Beaucoup de plans et projets peuvent être proposés et discutés. Tous demanderaient une certaine prudence et beaucoup d'argent.

En tout cas, nous ne saurions recommander, comme l'auteur de la brochure zuricoise dont nous avons parlé dans notre avant-dernier numéro¹, d'affecter d'emblée une douzaine de millions de francs à des ouvrages sur la frontière du Jura sans connaître très exactement leurs points d'appui à l'intérieur, ni, comme l'auteur neuchâtelois cité plus haut, de construire 8 forts sur cette frontière et des compléments à St-Maurice sans autre souci de tout le reste, ou de contre battre chaque ouvrage français du Jura par un ouvrage suisse: une entreprise de ce genre sur le périmètre de Porrentruy à St-Maurice, y compris le lac Léman, serait si gigantesque qu'elle absorberait toutes nos ressources d'argent, de personnel et de maté-

¹ Article *Bibliographie*, page 39.

riel, sans procurer plus de sécurité aux portions vitales du pays que n'en peuvent fournir des cordons cent fois condamnés.

Et comme il n'a pas encore été question, que nous sachions, de défendre la Suisse en massant, dès le début, les deux divisions romandes sur les crêtes du Jura, l'absence des forts proposés ne saurait être plus inquiétante que par le passé. Nous serions plutôt reconnaissants aux nouvelles fortifications françaises de nous empêcher de commettre cette faute sempiternelle d'éparpillement en chaîne de sentinelles à laquelle tant de militaires, par un excès d'ardeur très honorable, se laissent trop facilement entraîner.

Plus nos voisins voudront bien se couvrir de murailles de Chine et de doubles ou triples lignes de forteresses, plus nous devrons nous en réjouir, nous qui n'aspirons qu'à demeurer tranquilles chez nous. Non-seulement ces constructions sont une salutaire menace aux voisins opposés dont nous avons le bénéfice sans bourse délier, mais le grand nombre de troupes et de ressources de guerre qu'exigent les seules garnisons de sûreté de ces ouvrages en laisserait d'autant moins pour tenter l'invasion de territoires étrangers et du nôtre en particulier. — Plût aux Dieux que non-seulement la France mais aussi l'Allemagne, ainsi que l'Autriche et l'Italie, eussent tant et tant de forteresses qu'il ne leur restât plus un homme à mettre en campagne active, ni un sou pour le payer! Malheureusement il n'y a encore que la France qui paraisse vouloir s'accorder un tel luxe, et la petite Suisse neutre, tout en applaudissant à cette renonciation d'offensive, n'a pas de motifs ni les moyens d'imiter sa puissante voisine. S'il nous faut des exemples à suivre, regardons plutôt la Belgique, qui a démantelé ses places frontières pour se créer une seule et grande place à Anvers.

Dans un prochain article nous examinerons ce qui pourrait être fait sur notre frontière prétendue menacée pour satisfaire aux exigences les plus pratiques et les plus plausibles, en attendant qu'il devienne bien évident à tous que le seul dispositif rationnel et relativement économique doit consister à créer tout d'abord une base d'opérations centrale, d'où rayonnerait la défense active des points marquants de la zone frontière.

BIBLIOGRAPHIE

Aperçu de la Géographie militaire de l'Europe, par le capte^{re} Hue; Furne Jouvet et Cie. — *Géographie militaire: grandes Alpes, Suisse et Italie*; Dunaine.

Voici deux ouvrages, dit la *République française*, qui méritent une mention toute spéciale. D'abord, parce qu'ils traitent d'une science véritablement trop négligée en France. Ensuite, parce qu'ils nous viennent d'officiers qui sont à la tête des études géographiques dans l'armée française. Le premier est une reproduction du cours si remarquable que professe à l'Ecole de Saint-Cyr un jeune capitaine d'état-major qui suit avec succès la haute tradition des Lavallée et des Bureau. Quant au second, c'est aussi le développement des leçons que fait, dans une autre école militaire, un chef d'escadron d'état-major, auquel, nous